

Titre du poste : Agent.e de mobilisation et de développement collectif

Relève de : Direction Générale

Lieu de travail : Laval, avec possibilité de télétravail selon la politique en vigueur et déplacements réguliers sur le territoire.

Statut : Poste permanent à temps plein (35 heures par semaine)

Entrée en fonction : À déterminer

À propos du RLPRE

Le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE) agit comme catalyseur de la mobilisation régionale en faveur de la réussite éducative. En collaboration avec ses partenaires, il soutient et favorise des démarches collectives visant à améliorer les conditions favorables au développement, à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des Lavallois et Lavalloises.

Le RLPRE rassemble et mobilise des acteurs issus de différents secteurs afin de favoriser une compréhension commune des enjeux, le développement de solutions concertées et la mise en œuvre d'actions collectives porteuses de changement.

Sommaire du poste :

L'agent.e de mobilisation et de développement collectif contribue à la mise en œuvre des priorités du RLPRE en favorisant la mobilisation des partenaires, le développement d'actions concertées et le renforcement des collaborations sur le territoire. Dans une perspective d'impact collectif, il ou elle anime des espaces de concertation, accompagne les partenaires et les porteurs de projets, soutient la réalisation d'initiatives collectives et veille à leur cohérence avec les priorités régionales, les besoins du milieu et les objectifs de réussite éducative.

Dans un contexte en constante évolution, la personne titulaire du poste contribue à maintenir l'engagement des partenaires, favorise l'émergence de solutions collectives adaptées aux réalités du territoire et participe à l'évaluation des retombées des actions mises en œuvre afin de soutenir l'amélioration continue des pratiques.

Principales responsabilités:

1. Mobilisation et concertation des partenaires (en continu)

- Favoriser l'engagement des partenaires autour de priorités communes et encourager la collaboration intersectorielle;
- Développer, maintenir et renforcer des relations de confiance avec les partenaires du territoire;
- Encourager et soutenir l'implication des populations concernées dans les démarches collectives;
- Assurer une communication continue afin de soutenir la mobilisation et la circulation de l'information;
- Effectuer une veille des enjeux, besoins émergents et opportunités susceptibles d'influencer les priorités collectives;
- Favoriser l'arrimage des actions des partenaires avec les orientations du RLPRE et les réalités du territoire;
- Développer et/ou coordonner la création de matériel pertinent (outils, guides, infolettres, formations, etc.)

2. Préparation et animation de comités et démarches collectives (40 %)

- Jouer un rôle central de facilitateur.trice en préparant et animant des comités de travail, groupes de réflexion et espaces de concertation;
 - Coordonner et animer les rencontres en veillant à une approche concertée, inclusive et mobilisatrice;
 - Favoriser la participation active des partenaires et soutenir la recherche de consensus autour d'objectifs communs;
 - Accompagner les partenaires dans les réflexions stratégiques et les processus de changement;
 - Assurer une saine circulation de l'information entre les rencontres en rédigeant les comptes rendus et en assurant les suivis requis;
 - Soutenir l'émergence de solutions collectives et innovantes répondant aux besoins du milieu.
- 3. Développement, accompagnement et suivi des initiatives collectives (40 %)**
- Planifier et coordonner les démarches et initiatives sous sa responsabilité en définissant les objectifs, les résultats attendus, les échéanciers et les mécanismes de suivi;
 - Accompagner les promoteurs de projets dans le développement, le dépôt et la mise en œuvre de leurs initiatives;
 - Soutenir les partenaires dans l'identification de leurs besoins et dans la recherche de solutions adaptées à leur réalité;
 - Assurer le suivi des projets financés et accompagner les promoteurs dans l'atteinte des résultats visés;
 - Développer et coordonner la création d'outils, de guides, de formations et d'autres mécanismes de transfert de connaissances;
 - Identifier les enjeux, risques et opportunités pouvant influencer la réalisation des initiatives et proposer des pistes d'adaptation.
- 4. Évaluation, apprentissage collectif et reddition de comptes (20 %)**
- Coordonner les appels à projets, analyser les demandes reçues et formuler des recommandations en lien avec les priorités établies;
 - Assurer le suivi des projets financés et des engagements convenus avec les partenaires;
 - Contribuer à la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les résultats et les retombées des initiatives;
 - Accompagner les partenaires dans la collecte et l'interprétation des données pertinentes;
 - Participer à l'analyse des résultats afin de soutenir la prise de décision et l'amélioration continue des actions collectives;
 - Contribuer à la production de bilans, tableaux de bord, rapports d'impact et redditions de comptes destinés aux bailleurs de fonds et aux instances concernées;
 - Valoriser les retombées et les apprentissages issus des projets et des démarches collectives.
- 5. Synergie et collaboration interne (en continu)**
- Favoriser un environnement de travail collaboratif en maintenant des relations professionnelles positives et constructives;
 - Veiller à une diffusion efficace et fluide de l'information au sein de l'organisation;
 - Collaborer étroitement avec les autres membres de l'équipe afin d'assurer la cohérence et l'arrimage des actions;
 - Contribuer au partage des connaissances et à l'amélioration continue des pratiques organisationnelles.

Défis reliés au poste

- Comprendre et naviguer dans la complexité de l'écosystème de la réussite éducative à Laval, incluant la diversité des partenaires, des instances de concertation et des réalités sectorielles;
- Maintenir la mobilisation et l'engagement des partenaires autour d'objectifs communs dans un contexte où les priorités, les ressources et les acteurs peuvent évoluer;
- Favoriser la collaboration entre des partenaires aux réalités, intérêts, cultures organisationnelles et niveaux de maturité variés;
- Assurer la cohérence et l'arrimage des actions collectives avec les priorités du RLPRE, les besoins émergents du milieu et les orientations des bailleurs de fonds;
- Adapter sa posture selon les contextes, en naviguant entre les rôles de facilitation, d'accompagnement, de coordination et d'influence sans autorité hiérarchique;
- Évoluer avec aisance dans un contexte d'ambiguïté où les solutions, les stratégies et les trajectoires se construisent collectivement et peuvent évoluer en cours de route;
- Faire preuve d'agilité et contribuer positivement à une organisation en transformation, en s'adaptant aux changements organisationnels, aux nouvelles façons de faire et à l'évolution des attentes des partenaires et des bailleurs de fonds;
- Soutenir les partenaires et les porteurs de projets dans des contextes parfois complexes, en favorisant l'autonomie, l'apprentissage et la recherche de solutions;
- Concilier les besoins du milieu, les objectifs collectifs, les exigences administratives et les attentes des bailleurs de fonds;
- Démontrer les résultats, les retombées et la contribution des initiatives aux objectifs de réussite éducative dans un environnement où les changements sont souvent graduels et multifactoriels;
- Maintenir une veille active des enjeux émergents, des tendances et des opportunités pouvant influencer les priorités et les interventions du RLPRE;
- Composer avec un rythme de travail soutenu, la gestion simultanée de plusieurs dossiers et des échéanciers variés, tout en maintenant une qualité élevée des relations avec les partenaires.

Compétences et aptitudes

- Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente en mobilisation, concertation, développement collectif ou accompagnement de partenariats;
- Capacité à créer un climat de confiance et à maintenir des relations collaboratives durables;
- Habilité à animer des groupes et à faciliter des discussions dans des contextes multipartites;
- Capacité à travailler dans des environnements complexes, en changement et comportant un certain niveau d'ambiguïté;
- Sens de l'organisation et capacité à gérer simultanément plusieurs dossiers et priorités;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de vulgarisation;
- Excellentes habiletés rédactionnelles et communicationnelles;
- Esprit stratégique et capacité à comprendre les dynamiques d'un écosystème de partenaires;
- Capacité à accompagner le changement et à soutenir les partenaires dans l'adaptation de leurs pratiques;
- Aptitude à recueillir, analyser et interpréter des données afin de soutenir la prise de décision et l'évaluation des retombées;
- Autonomie, initiative et jugement professionnel;
- Capacité à travailler en équipe dans une approche de collaboration et d'intelligence collective;
- Ouverture, curiosité et volonté d'apprendre continuellement.

Conditions de travail :

- Poste permanent à temps plein (35 heures par semaine). Horaire régulier de cinq (5) jours par semaine, du lundi au vendredi.
- Travail en mode hybride. L'organisation favorise une certaine flexibilité dans l'aménagement de l'horaire, sous réserve des besoins de l'équipe, des activités de concertation et des responsabilités liées au poste.
- Jusqu'à quatre (4) semaines de vacances après un an, treize (13) journées fériées et une banque de 9 jours de congés de maladie par année;
- Assurances collectives
- Participation au Régime enregistré d'épargne-retraite (REER +);
- Remboursement des frais de déplacement conformément à la politique en vigueur de l'organisation.
- Être en mesure d'effectuer des déplacements réguliers sur le territoire de Laval et détenir un permis de conduire valide.
- Possibilité de déplacements occasionnels à l'extérieur de la région de Laval pour participer à des rencontres, événements, formations, colloques ou activités de représentation.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur, soit de 61 000 \$ à 80 000 \$. Le positionnement dans l'échelle salariale est établi en fonction de l'expérience pertinente, des qualifications et des compétences démontrées par la personne retenue.